

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – LE MEMORIAL DE CAEN

SEMINAIRES ET EVENEMENTS

1. Stipulations préliminaires

Les présentes conditions générales de vente (CGV) annulent et remplacent les conditions précédemment applicables et régissent les rapports entre Le Mémorial de Caen, ci-après dénommé « le Mémorial » (RCS Caen n° 348 713 694) et ses clients professionnels.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente ci-après énoncées, à l'exclusion de tous autres documents tels que les impressions, prospectus, catalogues promotionnels, description des produits émis par le Mémorial et qui n'ont qu'une valeur indicative, sauf en cas d'acceptation formelle et écrite par le Mémorial des conditions particulières du client. Toute condition contraire opposée par le client sera donc, sauf exception et à défaut d'acceptation expresse, inopposable au Mémorial, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

2. Réservation

L'acceptation par le client d'une offre émise par le Mémorial entraîne son adhésion aux présentes conditions. Cette acceptation résulte de la signature d'un devis constatant la réservation.

La réservation est définitivement enregistrée par le Mémorial à la réception d'un exemplaire du devis dûment signé et daté par le client, revêtu du cachet du client et de la mention « Bon pour accord », et accompagné du paiement de l'acompte visé à l'article 4.2 des présentes et d'un exemplaire des présentes dûment paraphé.

Le client précise, lors de l'établissement du devis, la date des prestations, le nombre de personnes ainsi que ses coordonnées (téléphone, adresse postale et électronique). La réservation détaille l'ensemble des prestations demandées.

Le contrat de réservation doit être retourné complété et signé au service séminaires du Mémorial à l'adresse suivante : LE MEMORIAL DE CAEN - Esplanade Général Eisenhower – CS 55026 - 14 050 CAEN Cedex 4, ou par courrier électronique : seminaire-entreprise@memorial-caen.fr

3. Modification ou annulation

En cas de modification quantitative ou qualitative de la réservation, le Mémorial pourra prévoir de nouveaux délais d'exécution de la prestation ou une modification tarifaire.

En cas d'annulation de réservation sans l'accord du Mémorial ce dernier se réserve expressément le droit, pour toutes nouvelles réservations, y compris celles déjà acceptées et en cours d'exécution, d'en suspendre valablement l'exécution et/ou de demander et d'obtenir préalablement du client de nouvelles garanties pour permettre la parfaite exécution des autres réservations.

Pour toute demande de modification du client constituant une annulation totale ou partielle d'un dossier confirmé, le Mémorial pourra conserver les sommes suivantes calculées en fonction de la date d'annulation et la date de commencement des prestations :

- Pour une annulation plus de 90 jours avant le commencement de la prestation, aucune somme ne sera conservée ;
- Pour une annulation entre J-90 et J-61 et sauf cas de force majeure ou motif impérieux, toute annulation totale ou partielle fera l'objet d'une facturation de 30 % du montant TTC de la prestation annulée ;
- Pour une annulation entre J-60 et J-30, et sauf cas de force majeure ou motif impérieux toute annulation totale ou partielle fera l'objet d'une facturation de 40 % du montant TTC de la prestation annulée ;
- Pour une annulation entre J-30 et J-4, et sauf cas de force majeure ou motif impérieux toute annulation totale ou partielle fera l'objet d'une facturation de 50 % du montant TTC de la prestation annulée ;
- Pour une annulation dans les 3 jours précédant la date prévue de la prestation, et sauf cas de force majeure ou motif impérieux toute annulation totale ou partielle fera l'objet d'une facturation de 75 % du montant TTC de la prestation annulée.

En tout état de cause, le Mémorial se réserve le droit d'annuler ou de modifier certaines prestations sans préavis si le confort

ou la sécurité du client l'exige ou en cas de force majeure.

4. Réalisation des prestations

La location comprend la salle souhaitée précisée sur le devis accompagné de la fourniture du mobilier (tables, chaises, écran vidéo, vidéo projecteur) installé selon les souhaits du client, la fourniture de l'Internet, la fourniture des fluides (eau, électricité, chauffage ou climatisation) ainsi que la visite du Mémorial

Les prestations supplémentaires (boissons variées, pause petit-déjeuner, pause gourmande corbeille de fruits, buffet cocktail, plateau sandwich, plateau-repas, formule déjeuner à l'extérieur, traducteurs, et prestations complémentaires) devront être spécifiées par écrit sur le devis.

Concernant les déjeuners, dîners et cocktails fournis par le Mémorial selon le devis, le client doit préciser par écrit le nombre exact de couverts prévus pour chaque repas au plus tard trois (3) jours ouvrables avant la date de début de la manifestation (samedi et dimanche non inclus). Le détail du menu doit être confirmé directement sur le devis signé.

Toute demande liée exclusivement à des régimes particuliers devra faire l'objet d'une information écrite par le client au moment de la réservation afin que soit étudiée, le cas échéant, une proposition personnalisée.

Il est précisé que la restauration non consommée dans le cadre d'un forfait ne peut donner lieu à minoration du prix. La facturation sera établie sur la base du nombre de couverts indiqué au devis.

La durée de la manifestation sera conforme aux horaires d'ouverture du Mémorial et convenus au moment de la réservation. La prise de possession et la libération de l'espace loué devront intervenir dans le créneau horaire convenu. Pour tout dépassement d'horaires non prévu, un supplément sera facturé.

Le Mémorial se réserve le droit, en tant qu'entreprise indépendante, de sous-traiter tout ou partie de ses prestations.

5. Prix/Paiement

5.1. Les prix s'entendent nets, en Euros (€) et sans déduction d'aucune sorte. Tous les frais accessoires sont à la charge du client. Le client supportera également tout impôt, taxe, contribution et autres redevances perçus en relation avec le contrat et le remboursera au Mémorial, sur présentation de justificatifs, dans la mesure où le Mémorial aurait dû s'en acquitter.

Le Mémorial se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Néanmoins, aucune modification postérieure à la prise de commande ne pourra être appliquée.

5.2. Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes : Un acompte de 30% du montant total de la prestation sera versé le jour de la réservation et le règlement des 70 % restants lors de la réalisation de la prestation.

Les prestations sont payables comptant, net à la réception de facture.

L'obligation de payer est remplie dans la mesure où le montant en euros est crédité définitivement au bénéfice du Mémorial.

6. Retards de paiement

Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance pourra entraîner l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette après mise en demeure.

Le défaut de règlement à bonne date d'échéance entraînera de plein droit et après mise en demeure préalable à l'application d'une pénalité de retard dont le taux d'intérêt correspond à celui pratiqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points. Le taux à prendre en compte est le taux en vigueur au 1er janvier, pour chaque facture émise au 1er semestre et le taux applicable au 1er juillet, pour chaque facture émise au second semestre.

En plus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – LE MEMORIAL DE CAEN

SEMINAIRES ET EVENEMENTS

7. Obligations et responsabilités

7.1. L'ensemble des engagements visés dans le devis accepté par le client ne pourra être réalisé qu'en collaboration étroite entre Le Mémorial et le client et en fonction des informations qui seront communiquées par ce dernier. Le client s'engage à communiquer au Mémorial l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en place du devis et à la réalisation des prestations. Le client contracte à l'égard du Mémorial une obligation d'information.

Par ailleurs, en cas de reportage sur la manifestation, notamment photographique ou télévisuel, le client doit informer au préalable le Mémorial de la présence et du contenu du reportage.

La nature de la manifestation sera conforme à celle figurant dans le devis. Sont exclues les manifestations à caractère politique, religieux ou militant ainsi que toutes manifestations susceptibles de provoquer controverses ou troubles publics.

7.2. Dans le cadre des expositions, toute installation effectuée par le client devra être conforme au règlement intérieur du Mémorial et à l'éventuel cahier des charges, ainsi qu'aux dernières prescriptions de sécurité en vigueur et sera soumise à l'approbation préalable du responsable technique et sécurité du Mémorial. Le client est tenu d'assurer le maintien en bon état des lieux, de les utiliser conformément à leur destination, en respectant notamment les prescriptions données par le Mémorial. Le Mémorial ne peut en aucun cas être responsable des défauts et détériorations des éléments installés pour les besoins d'expositions consécutifs à une utilisation anormale ou non conforme. Les locaux mis à disposition du client devront être restitués dans un état correct d'utilisation. En cas de salissures disproportionnées, le Mémorial se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage. En cas de dégradations commises par le client (notamment par les participants ou leurs invités) sur les locaux, les équipements voire les parties communes d'accès aux locaux, les réparations seront évaluées par procès-verbal et seront suivies d'une indemnisation par le client, sans délai de recours aux assurances. En conséquence, les frais et coûts de remise en état des lieux seront supportés par le client

7.3. Le client s'engage à faire respecter par les participants et invités l'ensemble des consignes et règlements du Mémorial, notamment l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif. Le client et les participants ne peuvent apporter dans les locaux mis à disposition ni boisson, ni aucune denrée alimentaire. Le client veillera à ce que les participants ne perturbent pas l'exploitation du Mémorial, ainsi que les personnes qui s'y trouvent.

7.4. En aucun cas, le client ne pourra apposer ou exposer du matériel publicitaire sans autorisation expresse du Mémorial.

7.5. Le Mémorial s'engage à réaliser les prestations définies dans le devis signé.

En aucun cas, le Mémorial ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit, en particulier le vol, susceptibles d'atteindre des objets déposés par le client ou les participants à l'occasion de la manifestation objet de la réservation. Le client doit assurer la garde des biens et matériels apportés par lui-même ou les participants, notamment les vestiaires, à l'exclusion des vestiaires surveillés par le personnel du Mémorial.

7.6. Lorsque la responsabilité du Mémorial est engagée à la suite d'une faute prouvée de sa part, la réparation ne s'applique qu'aux seuls dommages directs, personnels et certains que le client a subis à l'exclusion expresse de la réparation de tous dommages et/ou préjudices indirects et immatériels. Le montant des dommages et intérêts que le Mémorial pourrait être amené à verser au titre de la responsabilité civile et/ou contractuelle est en tout état de cause limité au plafond d'assurance du Mémorial

7.7. En cas de survenance d'un événement de force majeure, de cas fortuit ou de cause extérieure notamment en raison d'incendies, inondations, grèves totales ou partielles, fermetures d'entreprises, entraves aux déplacements, dégradations volontaires, vols, risques d'attentats, changements de réglementations, impossibilités d'être approvisionné en matières premières, ruptures d'approvisionnement énergétique, mauvais fonctionnement ou interruption des réseaux électriques ou de

télécommunications, bris accidentel... le Mémorial sera dégagé de plein droit et sans indemnité de ses obligations et de sa responsabilité à compter de la date de survenance des événements et jusqu'à leur terme.

8. Assurances

8.1. Le client fera son affaire de la souscription de toute police d'assurance qu'il jugera nécessaire. Le client est invité à souscrire une assurance spécifique en cas de présence de gros matériel ou de biens de valeur, dans la mesure où la responsabilité du Mémorial ne pourra être engagée en cas de détérioration ou de vol desdits biens.

8.2. Le Mémorial a souscrit auprès de MMA IARD un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle (contrat n°113 984 572). Cette assurance garantit le Mémorial contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle et couvre les conséquences pécuniaires pouvant incomber au Mémorial en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des clients, à des prestataires de service ou à des tiers par suite de fautes, erreurs de fait ou de droit, omissions ou négligences commises à l'occasion de ses prestations et ce, à concurrence d'un montant de 8 000 000 euros par année d'assurance pour les dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs ou non.

Le Mémorial transmettra les conditions d'assurance sur simple demande écrite du client.

9. Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée au Mémorial par courrier postal en lettre recommandée avec accusé de réception dans les plus brefs délais à compter de la constatation des anomalies faisant l'objet de la présente réclamation.

10. Droit applicable/Contestations

Les parties conviennent que les présentes conditions et leurs conséquences sont soumises au droit français. La langue des présentes et des relations entre les parties est le français.

Tous litiges éventuels entre professionnels seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Caen auquel il est fait expressément et par avance attribution de juridiction et cela même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

11. Propriété intellectuelle / Informatique et libertés

11.1. Sauf stipulations contraires ou fourniture de documents par le client, les projets, plans, croquis, maquettes, illustrations, textes, libellés, marques, images, logos, vidéos et documents de toute nature réalisés, remis ou envoyés par le Mémorial restent toujours sa propriété. Ils doivent être remis sur demande. Le Mémorial conserve la propriété intellectuelle de ses créations (savoir-faire, droits d'auteur, marques etc.) qui ne peuvent être utilisées, représentées, communiquées, exécutées, adaptées ou traduites sans son autorisation écrite et préalable. En tout état de cause, le client ne fera usage de ces documents que conformément au but pour lequel ils lui ont été transmis.

11.2. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » N° 78-17 du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées auprès des clients font l'objet d'un traitement automatisé, dans le cadre d'un fichier déclaré à la CNIL sous la responsabilité du Mémorial.

Le traitement des données personnelles des clients a pour finalité le traitement des réservations et plus généralement la

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – LE MEMORIAL DE CAEN SEMINAIRES ET EVENEMENTS

gestion de la relation clientèle. Sauf opposition de sa part, le client pourra recevoir des informations commerciales de la part du Mémorial. Il ne pourra recevoir d'informations de la part de sociétés tierces partenaires qu'en ayant expressément donné son consentement au moyen d'une case à cocher prévue à cet effet. Le client peut en tout état de cause s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles en désactivant cette fonction sur son compte

Dans tous les cas, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, il lui suffit d'envoyer un courrier à l'adresse suivante : Le Mémorial de Caen, Esplanade Général Eisenhower – CS 55026 - 14050 Caen cedex 4.

12. Contact

LE MEMORIAL DE CAEN – Esplanade Général Eisenhower – CS 55026 - 14 050 CAEN Cedex 4

Statut : Société Anonyme d'Economie Mixte Locale

Capital social de l'entreprise: 1 216 350 €

Numéro de SIRET: 348 713 694 00019

Numéro d'immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de séjours : IM14100010

Numéro de TVA : FR 71348713694

Pour toute question ou réclamation relative aux services, aux réservations, aux données personnelles, le client peut contacter le Mémorial aux coordonnées suivantes :

LE MEMORIAL DE CAEN
Esplanade Général Eisenhower
CS 55026
14 050 CAEN cedex 4
Tél : 02 31 06 06 35
Courriel : seminaire-entreprise@memorial-caen.fr

Version en vigueur au 16/11/ 2015

